## Fraude à la carte bancaire : une vidéo en ligne pour tout comprendre



Qu'est-ce qu'une fraude à la carte bancaire ? Comment réagir en cas de fraude sur votre carte ? Savez-vous si vous pouvez être remboursé et de combien ? Notre vidéo vous dit tout.

Crédit : @ServicePublicFr

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

#### Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

#### Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Consommation - Fraude à la carte bancaire : une vidéo en ligne pour tout comprendre | service-public.fr

Vous avez besoin de contacter INTERPOL ? Réponse de Denis JACOPINI Expert en Cybercriminalité et Protection des Données



De très nombreux internautes nous contactent pour nous demander soit comment contacter Interpol, soit pour savoir si la personne d'Interpol avec laquelle ils sont en contact existe bien. Réponses de Denis JACOPINI, Expert en Cybercriminalité et Protection des Données.

Interpol esrt une organisation internationale de police criminelle. Elle ne peut pas directement être contactée ou saisie par les victimes. De plus, sauf cas particuliers, Interpol ne rentre jamais en contact avec les victimes.

D'ailleurs, vous pouvez lire sur leur site Internet sur leur site Internet à l'adresse suivante : https://www.interpol.int/fr/Contacts/Contacter-INTERPOL

« Les activités criminelles doivent être signalées à votre police locale ou nationale. INTERPOL ne réalise aucune enquête ni arrestation, cela relève de la responsabilité de la police nationale. »

Ainsi, pour que leurs services soient saisis, <u>VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT DÉPOSER UNE PLAINTE</u> auprès de votre Police locale ou Gendarmerie selon les pays. En fonction des éléments constituant votre dossier, les services d'Interpol pourront peut-être se charger de traiter des éléments de votre dossier.

#### **ATTENTION:**

De nombreux escrocs se font passer pour Interpol en vous promettant de récupérer votre argent ou pire, pour des victimes ayant récupéré leur argent grâce à une personne d'Interpol. CECI EST AUSSI UNE ARNAQUE

INTERPOL NE CONTACTE JAMAIS LES VICTIMES

C'est juste un moyen horrible d'escroquer encore plus une personne s'étant déjà faite escroquer.

Pour info, CYBERARNAQUES le livre ! https://livre.fnac.com/a11267131/Denis-Jacopini-Cyberarnaques

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

#### Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Contacter INTERPOL

## 10 ans et un bien maigre bilan : faut-il supprimer Hadopi ? — Eclairage de Denis JACOPINI, Expert RGPD





Denis JACOPINI répond à la revue Atlantico. En dix ans, 83 arrestations ont été menées dans le cadre des dispositions de la loi Nadopi. Cela paraît bien peu. Cette loi est-elle inefficace ? Faut-il la supprimer, l'améliorer ?



ia loi Nadopi a toutefois le mérite d'informer les usagers des risques qu'ils encourent. Cela ne décourage pas les plus insistants. Mais le faible nombre d'arrestations doit-il être imputé à la loi elle-mêm ou à la nature de la fraude (Internet difficilement confrolable)? Q'uelles ont été les pistes pour renforcer le contrôle et que faudrait-il fair selon vous ?

usi apparant aujourd'uni sous le feu des projecteurs ne signifie pas que n'est fait par les autorités. Méme si la loi Madopi s'adapte à l'évolution des techniques utilisées par les fraudeurs.

Ces dernières années, les efforts ont été concentrés sur la coupure des sites proposant des oeuves contrefaites, sur la confiscation des serveurs et sur l'arrestation de leurs gestion maire qu'il ne exer plansas possible éradiquer le arroit noir dans le monde physique, rien ne pourra veuir à bout du narché noir dans le monde manérique.

Flom moi à rendre évolutire et automatisée la détection des contrevenants directement auprès des fournisseurs d'accès à laternét. Un coût que ces internédiaires ne veulent actuellement pas suppt comunistation sur lifeguas usuirs d'evertissements automatisée pais des autoints tout aussi industrialisées risquarient bien en arteux coup de frein à ces pratiques, ét si la solut

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION N° DPO-15945





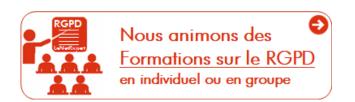
### Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

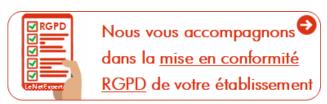
#### Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :





#### Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : 10 ans et un bien maigre bilan : faut-il supprimer Hadopi ? | Atlantico.fr

## DU en Investigation Numérique Pénale — Denis JACOPINI témoigne



Vous souhaitez connaître le droit, les éléments théoriques ainsi que les outils liés au métier d'investigateur numérique en matière pénale ? Cette formation de 130 heures qui débouche sur le premier Diplôme Universitaire en Investigation Numérique Pénale de France est faîte pour vous. Attention, les places sont limitées.

Contenu de la formation :

- Acquisition des bases et des fondamentaux en matière informatique dans le cadre d'une expertise pénale ;
- Connaissance de la Procédure pénale ;
- Connaissance des missions, de l'organisation professionnelle et des bonnes pratiques d'un enquêteur numérique ;
- Acquisition des méthodes et pratiques d'extraction de données post mortem :
- Extraction de données à partir de supports physiques
- Extraction de données à partir de terminaux mobiles
- Extraction de traces internet
- Manipulation d'objets multimédia
- Acquisition des méthodes de fouille de données



2019 06 14 Plaquette INPA5 v12

Cette formation est réalisée en partenariat avec :

- UFIN (Union Française de l'Investigation Numérique)
- CNEJITA (Compagnie Nationale des Experts de Justice en Informatique et Techniques Associées)
- AFSIN (Association Francophone des Spécialistes de l'Investigation Numérique)
- Gendarmerie nationale



Denis JACOPINI, Expert de Justice en Informatique spécialisé en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles (RGPD) témoigne :

C'est avec grand plaisir que je vous témoigne ma grande satisfaction à l'issue de cette formation. Même si j'avais déjà une expérience en tant qu'Expert de Justice en Informatique, étalée sur 8 mois, le contenu de cette formation m'a permis d'être désormais mieux équipé (mentalement, organisationnellement et techniquement) et en plus grade confiance pour les futures expertises pénales qui me seront confiées.

#### Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Diplôme d'Université : Investigation Numérique Pénale — Ametys

## Un avocat obtient la relaxe pour un homme qui avait refusé de communiquer son code PIN en garde à vue





# Un avocat obtient la relaxe pour un homme qui avait refusé de communiquer son code PIN en garde à vue

C'est une affaire qui pourrait faire jurisprudence. Maître Pierre-Vincent Lambert, avocat au barreau de Nice, vient d'obtenir la relaxe de deux de ses clients qui étaient poursuivis notamment pour avoir refusé de communiquer leur code PIN aux policiers durant leur garde à vue.

Une relaxe qui satisfait pleinement les défenseurs des libertés individuelles.

Actuellement, le code pénal dispose qu'« est puni de trois ans d'emprisonnement et de 270 000 € d'amende le fait, pour quiconque ayant connaissance de la convention secrète de déchiffrement d'un moyen de cryptologie susceptible d'avoir été utilisé pour préparer, faciliter ou commettre un crime ou un délit, de refuser de remettre ladite convention aux autorités judiciaires ou de la mettre en œuvre, sur les réquisitions de ces autorités délivrées en application des titres II et III du livre Ier du code de procédure pénale..[lire la suite]

Denis JACOPINI : Cet avocat à bien joué en arguant le fait que, dans le cas de ces téléphones, leur protection par un code PIN n'est pas un dispositif de protection répondant à cette infraction. Brillant !

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine

de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.









## Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

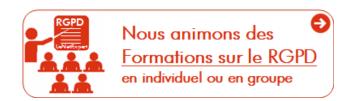
Contactez-nous

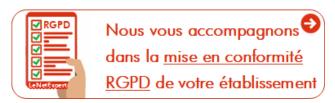
Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données,

en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :





#### Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : Un avocat obtient la relaxe pour un homme qui avait refusé de communiquer son code PIN en garde à vue

## La Joconde prend vie grâce à Samsung et son impressionnante IA



La Joconde prend vie grâce à l'intelligence artificielle de Samsung qui est capable d'animer le visage de Mona Lisa et d'autres figures historiques ou personnalités publiques. Les démonstrations ne sont pas parfaites, mais impressionnent tout de même...[lire la suite]

×

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

#### Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Regardez La Joconde prendre vie grâce à Samsung et son impressionnante IA — FrAndroid

## Comment gérer et supprimer ses données personnelles

#### collectées par Google ?



Google déploie actuellement une fonctionnalité permettant de supprimer automatiquement, tous les 3 ou 18 mois, nos données personnelles stockées sur ses serveurs.

Souvent pointé du doigt pour sa gestion opaque des données personnelles des utilisateurs, Google s'adapte à son époque. Le géant du web vient de lancer une nouvelle option en matière de confidentialité : désormais, il sera possible de supprimer automatiquement toutes ses données personnelles stockées sur les serveurs de Google, au choix tous les 3 ou 18 mois....[lire la suite]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION N° DPO-15945





## Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :





#### Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : Comment gérer et supprimer ses données personnelles collectées par Google ?

# Google vous autorise enfin à reprendre le contrôle sur vos données personnelles… enfin presque



Si les données personnelles doivent toujours être supprimées manuellement par les utilisateurs, Google va bientôt proposer une fonctionnalité qui permettra de les supprimer automatiquement.

Jusqu'à présent, vous pouviez supprimer toutes vos données manuellement, mais l'entreprise propose maintenant une suppression totalement automatique, et donc plus facile. Vous pourrez ainsi choisir une échéance : tous les 3 mois ou tous les 18 mois. ...[lire la suite]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION N° DPO-15945



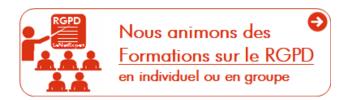


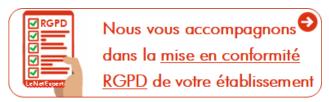
#### Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une expérience d'une dizaine d'années dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de mise en conformité avec le RGPD.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :





#### Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la

Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : Google vous autorise enfin à reprendre le contrôle sur vos données personnelles… enfin presque

## La Commission Européenne facilite l'accès aux preuves

#### électroniques



La Commission propose de nouvelles règles visant à permettre aux autorités policières et judiciaires d'obtenir plus facilement et plus rapidement les preuves électroniques, comme les courriels ou les documents se trouvant sur le cloud, dont elles ont besoin pour mener à bien leurs enquêtes, ainsi que pour poursuivre et condamner les criminels et les terroristes.

Les nouvelles règles permettront aux services répressifs des États membres de l'UE de mieux rechercher des pistes en ligne et par-delà les frontières, tout en offrant des garanties suffisantes pour les droits et les libertés de tous les intéressés.

M. Frans Timmermans, premier vice-président de la Commission, a déclaré à ce propos: «Les preuves électroniques revêtent une importance croissante en matière pénale. Nous ne pouvons pas accepter que les criminels et les terroristes exploitent les technologies de communication électroniques modernes pour dissimuler leurs actes et se soustraire à la justice. Les criminels et les terroristes ne doivent pouvoir trouver aucun refuge en Europe, que ce soit en ligne ou hors ligne. Les propositions présentées aujourd'hui visent non seulement à mettre en place de nouveaux instruments qui permettront aux autorités compétentes de recueillir des preuves électroniques rapidement et efficacement par-delà les frontières, mais aussi à assurer des garanties solides pour les droits et les libertés de toutes les personnes concernées.»

Les propositions visent à:

- créer une injonction européenne de production ;
- empêcher l'effacement de données au moyen d'une injonction européenne de conservation ;
  - mettre en place des garanties solides et des voies de recours ;
- contraindre les prestataires de services à désigner un représentant légal dans l'Union;
  - procurer une sécurité juridique aux entreprises et aux prestataires de services ;

[L'article original complet]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

### Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

#### Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Commission Européenne — COMMUNIQUES DE PRESSE — Communiqué de presse — Union de la sécurité: la Commission facilite l'accès aux preuves électroniques



### Que faire face au cyberrisque? Denis JACOPINI vous conseille…



Un guide destiné à tout un chacun vient d'être mis à disposition gratuitement afin de vous conseiller face au Cyber-risque.

Que ça soit pour comprendre le cyber-risque et prévenir les risques informatiques, Denis JACOPINI vous conseille de consulter ce mini guide saura vous expliquer les différents types de menaces et vous aider à les combattre.



http://bit.ly/LivreBlancCyberrisques

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

### Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]